



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001072

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

La mention Psychologie fait partie des mentions proposées par l'Université de Bourgogne dans le domaine des Sciences humaines et sociales. Les objectifs de cette formation sont de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances à la fois théoriques et méthodologiques en psychologie, de maîtriser des méthodes et des outils additionnels, de développer des connaissances et des compétences préprofessionnelles et de s'ouvrir aux avancées de la recherche en psychologie, plus particulièrement dans le domaine des neurosciences. Chaque semestre de la licence est structuré en cinq unités d'enseignements (UE) de six crédits chacune : trois UE disciplinaires, une UE « méthodes et outils » et une UE complémentaire. A l'issue de la 2^{ème} année, les étudiants peuvent s'orienter vers la L3 mention Sciences de l'éducation de l'Université de Bourgogne ou vers deux licences professionnelles Formateur en milieu professionnel ou Agent de développement local. Le débouché principal de cette formation est la poursuite d'études en master de Psychologie. Néanmoins, la licence mention Psychologie permet également l'accès aux concours de catégorie A de la fonction publique, ainsi qu'aux emplois de conseiller référent Pôle Emploi ou de conseiller en emploi et insertion professionnelle.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	392
Nombre d'inscrits en L2	235
Nombre d'inscrits en L3	224
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	5 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	82 %
% de réussite en 5 ans	15 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	65 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la licence mention Psychologie est porté par une équipe bien structurée qui met en avant la volonté de travailler dans la concertation et la transparence. La formation proposée est cohérente avec les



objectifs fixés : elle permet aux étudiants d'acquérir de manière progressive des connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie, de développer des compétences additionnelles et de se préparer à l'entrée dans le monde professionnel. L'équipe pédagogique prend en compte le point de vue des étudiants dans l'élaboration de l'offre de formation. Elle est d'ailleurs fortement sensibilisée à l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et s'appuie en partie sur le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'Université pour la réalisation de ces évaluations. Elle utilise les résultats de ces dernières pour adapter et améliorer au fur et à mesure le contenu de l'offre de formation. Sur l'ensemble de la licence, un effort est fait pour favoriser l'enseignement dirigé : le ratio travaux dirigés/cours magistraux est de 1h de TD pour 1h10 de CM. Les modalités de contrôle des connaissances sont diversifiées : on trouve à la fois des examens terminaux et des contrôles continus déclinés sous différentes formes (travail de groupe ou individuel, présentation orale ou écrite). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage s'ils le souhaitent, mais celui-ci, même s'il est encouragé, n'est pas obligatoire et ne permet pas d'obtenir des crédits supplémentaires.

L'équipe pédagogique est mobilisée sur les dispositifs d'aide à la réussite en 1^{ère} année : elle propose notamment une UE de méthodologie du travail universitaire, un tutorat spécifique en statistiques et un tutorat d'accompagnement obligatoire pour les étudiants repérés comme étant en difficulté. L'équipe est également engagée dans les procédures d'orientation active à destination des futurs étudiants (avis sur les dossiers, journée portes ouvertes, déplacement dans les lycées, participation à des forums). L'aide à l'élaboration du projet professionnel est prise en compte tout au long de la formation : plusieurs UE à caractère professionnalisant sont proposées afin de doter les étudiants des méthodes et des outils nécessaires à la construction de leur projet. La poursuite d'études constitue également une préoccupation de l'équipe pédagogique : deux UE de spécialisation en L3 sont destinées à préparer l'entrée en master 1. Quatre spécialisations sont possibles en master 1 à l'Université de Bourgogne : Psychologie sociale, Psychologie clinique, Psychologie du développement et Psychologie cognitive. On peut relever que 65 % des étudiants titulaires de la licence mention Psychologie poursuivent en master 1, très majoritairement en restant à l'Université de Bourgogne.

- Points forts :

- Les dispositifs d'aide à la réussite semblent bien développés dans cette formation (différentes formes de tutorat, UE « Méthodologie du travail universitaire »).
- L'aide à l'élaboration du projet professionnel tout au long de la licence.
- L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et la volonté d'utiliser les résultats de ces évaluations dans l'amélioration du contenu de l'offre de formation.
- La structure et le fonctionnement dynamique de l'équipe pédagogique.
- L'accompagnement dans la réorientation en L1 et les possibilités de passerelles à l'issue de la L2.
- L'implication de l'équipe pédagogique dans les procédures d'orientation active.

- Points faibles :

- Le manque d'enseignements d'ouverture dans la formation : l'UE d'ouverture, présente chaque semestre, propose un choix entre un enseignement d'une autre filière des Sciences humaines ou un enseignement de psychologie. Pour la majorité des étudiants, il ne s'agit donc pas réellement d'une ouverture vers d'autres domaines.
- Le manque d'informations concernant la mobilité entrante : la mobilité sortante semble fonctionner, mais l'équipe pédagogique ne mentionne pas de mobilité entrante.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que l'établissement mette en place un dispositif de suivi des étudiants de cette formation. Celui-ci permettrait une meilleure connaissance des caractéristiques des étudiants primo-entrants et de leur devenir tout au long ou à la sortie du cursus. De telles informations aideraient l'équipe de pilotage de la licence mention Psychologie à ajuster au mieux le contenu de leur offre de formation, en complétant les données issues des dispositifs d'évaluation déjà en place.